



règlement d'une facture par une autre personne que celle à qui elle est dédiée

Par **MFK**, le **23/07/2019** à **17:45**

Bonjour,

J'ai quelques soucis financiers et ma généreuse cousine me propose d'acquitter elle-même le solde d'une facture de travaux de maçonnerie. Est-il possible qu'une personne règle une facture qui n'est pas à son nom?

Si oui, est-ce que la personne aidée reste le maître d'oeuvre unique des travaux réalisés?

Je vous remercie par avance de votre réponse et de vos éclairages.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **23/07/2019** à **17:52**

Bonjour

Votre cousine peut vous aider, mais la facture est à votre nom et les travaux concernent sans doute un bien qui vous appartient ?

Une aide pour payer une facture ne change rien à la qualité de maître d'oeuvre.

Préférez la solution de l'établissement d'une reconnaissance de dette.

Par **MFK**, le **23/07/2019** à **21:44**

merci pour votre réponse claire et concise. Cordialement